

POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL ET ETHIQUE DANS LE CADRE DU TRAVAIL

Hamann, Nguyen, Rohmann-Labat & Satragno-Fabrizio (2009)

Résumé par C. Levacher, le 23.02.2020

La loi 2002-2 promeut la reconnaissance, le respect et le droit de la personne à une prise en charge de qualité, adaptée aux besoins. Cette prise en charge demande le plus souvent un **travail en équipe pluridisciplinaire**, ce qui signifie que plusieurs professionnels, aux perspectives, représentations et positionnements différents, se coordonnent et se complètent dans l'élaboration d'un projet personnalisé. La pluridisciplinarité suppose des ajustements et des influences réciproques entre les professionnels, ce qui crée une forme d'indifférenciation des membres au sein de l'équipe.

Une des problématiques principales soulevées par ce travail pluridisciplinaire est celle de l'**obligation au secret**, qui protège le patient et son intimité. Cette obligation n'est pas la même selon la profession. En institution et dans l'intérêt du patient, le secret s'étend à l'équipe : avec l'accord du patient, les professionnels communiquent entre eux ce qui est nécessaire pour assurer une prise en charge psychologique, médicale et sociale optimale.

Le travail en équipe met également en jeu des **problématiques éthiques et morales**. L'**éthique** se définit comme un questionnement critique permanent de la pratique et correspond aux choix personnels et uniques face au dilemme d'une situation particulière. Vial (2005) parle de «**praticien réflexif**» qui interroge sa pratique en permanence. L'instauration d'une éthique institutionnelle soulage la responsabilité du professionnel. La **morale**, quant à elle, est constituée de normes jugées universelles, souvent perçues comme des obligations. Selon Ricoeur (1990), la **visée éthique** de tout être humain est une « vie bonne, avec et pour les autres [ce qui suppose communication et tolérance], dans des institutions justes ». Dans le domaine médico-psycho-social, certaines situations de patients supposent des repositionnements éthiques. Afin d'assurer que ces repositionnements n'engendrent pas de conflits et de tensions, il est nécessaire que les professionnels aient établi une relation de partenariat et d'écoute mutuelle. Il s'agit de rechercher un point de convergence entre les différents points de vue des membres travaillant au sein de l'équipe.

Le terme «**pluridisciplinaire**» suppose une multiplication des points de vue. Une équipe pluridisciplinaire peut adopter une perspective **interdisciplinaire**, qui implique dialogue, échange et enrichissement mutuel. La **transdisciplinarité**, c'est-à-dire le partage d'un savoir et de représentations, permet d'unifier l'équipe et les pratiques professionnelles autour des projets personnalisés des patients. Pour le bien-être de l'équipe et des patients, l'institution se doit de favoriser l'organisation du travail en équipe. La **supervision** et l'**analyse de pratique** permettent la prise de distance avec les situations vécues et favorisent la posture réflexive des professionnels sur leurs réactions et leurs représentations. Ces espaces de paroles donnent la place aux questionnements inhérents à la pratique professionnelle.

Ainsi, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, il est nécessaire qu'il existe des relations de confiance réciproques, un partage de valeurs et une recherche de sens. Créer un espace de dialogue où chacun peut exprimer ses désaccords et divergences permet, par la suite, l'établissement d'un travail de collaboration entre les professionnels, ce qui influence directement la qualité du soin apporté aux personnes.